

Que dans certains domaines, le financement alternatif soit une solution, je ne le conteste pas et M. Borsus ne l'a jamais contesté non plus. Cependant, ne pas connaître les conséquences ou ne pas avoir dévoilé toute la transparence du mécanisme, c'est difficile à avaler. Ceci dit, ce n'est pas l'objet de ma question.

M. Antoine, Ministre du Budget, des Finances, de l'Emploi, de la Formation et des Sports. - J'ai dit : « Dans le budget wallon ». Ne me croyez pas capable de cacher une dépense à vos yeux. Tout est dans le budget wallon.

M. Crucke (MR). - Mais, Monsieur le Ministre, j'ai dit que ce n'est pas dans le budget.

On vous a demandé un inventaire en la matière et vous ne le remettez pas.

M. Antoine, Ministre du Budget, des Finances, de l'Emploi, de la Formation et des Sports. - Chacun fait son travail.

M. Crucke (MR). - C'est quand même à vous de le faire. Ce n'est pas difficile. Vous le promettez depuis deux ans et demi.

M. Antoine, Ministre du Budget, des Finances, de l'Emploi, de la Formation et des Sports. - Vous l'aurez dans la préfiguration des comptes 2011.

Il y a quand même une nuance entre vous et M. Borsus. Vous acceptez le principe, mais M. Borsus, lui, traite cela de dette cachée ou de dette inavouée. Je ne suis pas d'accord avec lui.

M. Crucke (MR). - C'est parce qu'on n'a pas le document.

M. Antoine, Ministre du Budget, des Finances, de l'Emploi, de la Formation et des Sports. - Conceptuellement, je ne suis pas d'accord avec lui. Je dis cela avec beaucoup de respect. Je pense que lorsqu'une dette est liée à une contre-prestation immobilière, elle est tolérable. C'est différent de la réduction, de l'endettement pour couvrir le solde net à financer, puisque nous empruntons une partie de nos dépenses en personnel ou en subsides. Je comprends que l'Union européenne nous demande de réduire cet endettement, mais c'est bien différent que de financer des infrastructures dont nous avons besoin et qui sont créatrices d'emploi. Pour moi, cela doit être une de nos réponses sur la relance économique qui est économique, car on va faire construire, sociale car on va engager et accueillir des personnes âgées et des plus jeunes et durable car les nouveaux bâtiments que l'on va construire vont obéir aux normes les plus sévères en matière d'efficacité énergétique. Voilà ce que je voulais vous dire.

Mme la Présidente. - La parole est à M. Crucke.

M. Crucke (MR). - Les précisions données sont intéressantes. Je suis persuadé que M. Borsus est sur la même longueur d'onde que moi. Il parle effectivement de dette cachée. J'en parle aussi parce que vous ne communiquez pas la totalité de l'information. Je pense que vous gagneriez à le faire. Ce ne serait pas seulement de la transparence, mais aussi de la lisibilité. Ce débat serait alors derrière nous depuis longtemps. Parce que sur le mécanisme, on peut être d'accord.

C'est bien de faire de la relance avec du financement alternatif – je prends acte que c'est votre piste – mais il faut gérer ce qui a été construit. Tout cela représente des besoins en personnel. Vous dites qu'au niveau social, vous avez des budgets pour le faire. C'est indispensable, sans quoi les bâtiments seront vides. Voyez les crèches et maisons d'enfance qui, parce qu'elles ne bénéficient pas d'aide sur l'emploi, doivent fermer parce qu'elles n'ont pas les mêmes aides que dans le public.

J'attire votre attention sur ce point. Je pense que ce secteur est important. Mais ce n'est pas si facile pour tenir la route. L'ensemble doit être revu : pas seulement la charge qu'on a et les retombées sur la dette, mais aussi la pérennisation des structures qui sont créées.

QUESTION ORALE DE MME CREMASCO À M. ANTOINE, MINISTRE DU BUDGET, DES FINANCES, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION ET DES SPORTS, SUR « LE PLAN FOOT »

Mme la Présidente. - L'ordre du jour appelle la question orale de Mme Cremasco à M. Antoine, Ministre du Budget, des Finances, de l'Emploi, de la Formation et des Sports, sur « le plan Foot ».

La parole est à Mme Cremasco pour poser sa question.

Mme Cremasco (Ecolo). - Madame la Présidente, Monsieur le Ministre, chers collègues, j'allais dire « Sans transition », car la thématique peut paraître un peu plus légère, quoique. On en a parlé ensemble en Fédération

Wallonie-Bruxelles, Monsieur le Ministre. On parlait « Emploi » aussi via le foot et le redéploiement. Par ailleurs, les montants engagés, et notamment pour la Région wallonne, sont quand même relativement conséquents. Quinze millions d'euros d'investissement pour les terrains synthétiques, ce n'est pas rien.

Ça me laisse toujours sur ma faim : même si les contrats budgétaires – et vous me les rappellerez certainement – sont différents à la fédération, les montants alloués sont de l'ordre de 2,5 millions d'euros pour la formation tandis que pour les infrastructures, on discute directement de 15 millions pour le subventionnement des terrains synthétiques, compléments de vestiaires et de tribunes. Il y avait les 10 millions provisionnés pour le Standard de Liège, mais je pense qu'il les a refusés. J'aimerais que vous puissiez me détailler un peu la prise de décision concernant les 20 millions pour Charleroi, même si on l'a évoqué brièvement la semaine passée.

J'aimerais donc savoir ce qu'il en est exactement par rapport à ces montants, à leur utilisation effective sur le terrain.

Mme la Présidente. - La parole est à M. le Ministre Antoine.

M. Antoine, Ministre du Budget, des Finances, de l'Emploi, de la Formation et des Sports. - Madame la Présidente, je remercie Mme Cremasco puisqu'elle est complète dans sa démarche. Ayant posé le volet formation, politique sportive en fédération, nous voilà dans la partie des infrastructures. Rappelons tout d'abord l'effort important du gouvernement, puisque, hors financement alternatif et hors double-enveloppe de 10 millions pour Charleroi et Liège, nous sommes passés de 34 millions à 42,6 millions d'euros.

Pour la première saison du plan Foot, 16 terrains synthétiques ont été subsidiés pour environ 8 millions d'euros. Citons Colfontaine, Mouscron, Pont-à-Celles, Soignies, Marchienne-au-Pont et j'en passe.

À côté de ces terrains, il y a eu des dossiers « tribunes, vestiaires, systèmes d'éclairage et de chauffage » pour près de 5,5 millions. Cela veut donc dire que nous en sommes à 13,5 millions sur 15 millions budgétisés. On en est donc environ à 90 % de ce que nous avons annoncé. Cela paraît une cote importante pour une première année. On a pratiquement consommé tous les crédits.

Si je reprends les investissements consentis depuis l'entame de cette législature, nous en sommes à 42 terrains à réaliser pour environ 19 millions d'euros et 165 dossiers d'infrastructures pour 29,5 millions. Cela veut donc dire que nous avons dépassé les quelque 48 millions d'euros. Comptez, sur les deux ans et demi, nous sommes là aussi dans l'épure budgétaire que j'avais évoquée. Je vous confirme que la Confédération wallonne de la Construction a relevé les retombées extrêmement positives pour l'emploi que constituent tous ces travaux.

Au-delà de cela, il est indispensable que nous puissions accueillir les joueurs et particulièrement, les plus jeunes dans de bonnes conditions, que ce soit pour eux-mêmes, pour les dirigeants, pour leurs parents et singulièrement, leurs mamans qui s'en occupent plus que leurs papas. Tout cela conforte évidemment la première discipline qui est la nôtre ici.

Pour les financements alternatifs, nous exécutons les décisions qui ont été prises par le gouvernement, puisqu'à la différence des premiers dossiers, je dois aller au gouvernement pour en décider l'affectation.

Sur les 20 millions réservés pour Charleroi et Liège, M. Duchatelet a renoncé à toute intervention publique pour Liège tandis que Charleroi va utiliser ces 10 millions pour l'opération de déconstruction, rénovation, reconstruction du stade de Charleroi. Nous devrions avoir, semble-t-il, un dossier de Mons. Ce sont aussi des rouges et blancs. Ce que les uns n'ont pas déposé, j'imagine que les autres devraient le faire. J'espère que les signatures seront au rendez-vous.

Voilà ce que je souhaitais dire. Je ne reviendrai donc plus sur la partie « formation » puisque nous l'avons traitée abondamment en fédération.

Mme la Présidente. - La parole est à Mme Cremasco.

Mme Cremasco (Ecolo). - Concernant l'avis de la Confédération wallonne de la Construction, disposez-vous de quelques chiffres pour étayer cela ? Si je ne doute pas que la Confédération wallonne de la Construction se réjouisse de ces nouveaux investissements en infrastructures, ont-ils mis à votre disposition des chiffres qui me permettraient d'apprécier cela plus objectivement ?

M. Antoine, Ministre du Budget, des Finances, de l'Emploi, de la Formation et des Sports. - On doit en être entre 16 et 20 emplois par million d'euros investi.

Mme Cremasco (Ecolo). - S'agit-il des moyennes pour le monde de la construction en général ?

M. Antoine, Ministre du Budget, des Finances, de l'Emploi, de la Formation et des Sports. - Je serai prudent car il est clair que tout dépend de la nature des travaux qui sont projetés.

Mme Cremasco (Ecolo). - Cela m'évoque une question par rapport aux vestiaires. Vous parliez tantôt d'investissements durables dans le bâtiment. C'est évident que l'eau et la gestion de l'eau viennent des vestiaires ou de l'énergie qui est aussi importante.

M. Antoine, Ministre du Budget, des Finances, de l'Emploi, de la Formation et des Sports. - Et l'accès pour les PMR.

Mme Cremasco (Ecolo). - Bien sûr, mais je pense que ce volet-là est, par contre, particulièrement traité par vos services.

Par contre, je ne connais pas bien le traitement par rapport à l'eau et la gestion de l'eau dans ce type de bâtiment.

M. Antoine, Ministre du Budget, des Finances, de l'Emploi, de la Formation et des Sports. - Ça l'est parce qu'avec Infraspports, l'Association des établissements sportifs a consacré ses journées d'étude, lors du Salon des mandataires, aux bâtiments efficaces sur le plan énergétique - chauffage, éclairage, traitement de l'eau, et caetera. L'objectif n'est pas simplement d'épouser des objectifs de développement durable, mais aussi d'économiser de l'argent dans le chef des clubs parce qu'il y avait une surconsommation qui était parfois préjudiciable, y compris sur le plan financier.

Mme Cremasco (Ecolo). - Je pense qu'il s'agit d'économies substantielles.

M. Antoine, Ministre du Budget, des Finances, de l'Emploi, de la Formation et des Sports. - La pose de panneaux solaires, et caetera.

Mme Cremasco (Ecolo). - Cela me semble être une évidence. Je vous remercie.

Mme la Présidente. - Nous allons clôturer ici cette séance de commission. Bonne soirée à toutes et à tous.

- La séance est levée à 15 heures 40 minutes.